

LES DÉCISIONS DU CONSEIL

— EN BREF —

Lors de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 24 octobre 2017, tenue au centre administratif de la Commission scolaire, le Conseil des commissaires a :

Félicité Mesdames Maryse Mercier, Claire Paradis et Virginie Côté, enseignantes en Administration, Commerce et Informatique (ACI) au Centre régional intégré de formation (CRIF) pour leur engagement dans la mise en place du projet novateur qu'est le programme de stages internationaux en comptabilité et secrétariat.

Décerné une mention de félicitations à Messieurs Philippe Hébert, Boris Bhajun et Pierre-Luc Allain, Mesdames Lisa Auclair et Josée Pelletier, ainsi qu'aux étudiants en Insertion sociale et à l'équipe bénévole de GE Aviation, pour le projet de jardin communautaire au CRIF.

Reconnu Messieurs David Simard et David Dumas, enseignants d'éducation physique à l'école de l'Assomption, pour leur constante contribution à rendre l'école active.

Adopté la division des circonscriptions électorales telle que présentée.

Nommé Me Madeleine Lemieux à titre de présidente du Comité d'éthique et de déontologie des commissaires de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs et confirmé la poursuite du mandat de Madame Diane Miron de même que de Monsieur Maurice Plante, tout en fixant la rémunération du comité.

Pris acte du dépôt des états financiers et du rapport du vérificateur externe, pour l'exercice financier terminé le 30 juin 2017.

Autorisé un contrat de services pour un voyage en Allemagne et en Italie pour l'école Wilfrid-Léger à l'agence A+ inc. de Québec.

Le Conseil exécutif de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs a :

Octroyé un contrat de services à l'agence A+ inc. de Québec pour le voyage en Chine de l'école J.-H.-Leclerc.